

An nor digor

Bulletin municipal de Guimaëc - N° 55 / Janvier 2018



Sommaire

- Le mot du maire **2**
- Infos pratiques : **3**
 - Urbanisme
 - Etat civil
- Infos locales **4**
 - Voirie
 - Ecole
 - Site internet
- Eglise **5**
- Ecole **6**
- Territoire **6**
 - GR 34
 - Mouillage
- NAP à Guimaëc **7/8**
- Repas des anciens **9**
- Dossier :
le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
(plui) **10/11**
- La vie associative :
 - Foyer rural **12**
 - Section jardinage **13**
 - Club rencontre
et loisirs des retraités
de Guimaëc **14**
 - Le club de tricot **14**
 - Association
Koroll Digoroll **14**
 - Son Ar Mein **15**
 - Portrait : Danièle Paul **16**
 - Le miscanthus **17**
 - Information
paroissiale **18**
 - Mejoù **19**
- Une histoire
de bélier **20/21**
- La langue bretonne :... **22**
- L'objet mystérieux. **22**
- Mots croisés **23**
- Sudoku **23**



guimaec.mairie@wanadoo.fr

Bulletin municipal
de la mairie de Guimaëc

Directeur de la publication :
Pierre Le Goff, maire

Responsable de la rédaction :
Alain Tirilly

Comité de rédaction :
Bernard Cabon,
Dominique Bourguès,
Valérie Guillet,
Laurence Paris.

Mise en page et impression :
Imprimerie de Bretagne, Morlaix



Mot du Maire



Avant d'évoquer les affaires communales, je tiens à aborder la question du maintien des services assurés par l'hôpital de Morlaix. Ce maintien est essentiel pour notre commune et pour toutes les communes du territoire morlaisien. L'alerte qu'a constituée l'éventuel arrêt du service cardiologie – arrêt qui aurait pu, par effet domino, induire l'arrêt d'autres services – doit nous servir d'avertissement et nous conduire à rester vigilants face à cette tendance qui consiste à vouloir tout regrouper à Brest. La survie, lorsque surviennent les problèmes médicaux, est souvent liée au temps de trajet et envisager une diminution des services à l'hôpital c'est mettre en danger notre population. Pour cette raison, je salue la mobilisation qui a eu lieu et a permis le maintien du service remis en cause.

Cette année a été l'occasion de créer, pour les travaux de voirie, un groupement de commandes avec la commune de Lanmeur. Vous avez pu constater que des travaux de voirie ont été effectués sur la commune pour une valeur de 90 000€ HT : le groupement et l'évaluation précise des travaux à réaliser ont permis de réaliser une économie moyenne de 30% par rapport aux coûts habituels supportés par la commune. En 2018 nous souhaitons faire un état des lieux afin de remplacer une grande partie des panneaux manquants ou endommagés. Nous prévoyons aussi une réunion

publique en début d'année afin d'évoquer, avec ceux qui le souhaitent, les problèmes de vitesse au bourg et les solutions envisageables pour y remédier.

Cette fin d'année a vu aussi de nombreuses réalisations. Le site internet est presque terminé et une partie des élus et du personnel a été formée à son utilisation. A l'école, la chaudière a été remplacée ainsi qu'une partie de l'électroménager devenu obsolète. Les effectifs de l'école remontent, les activités mises en place par la mairie semblent être appréciées par les enfants et le débat sur la semaine des 4 jours interviendra début 2018.

Les travaux au Musée des vieux outils débiteront aussi en 2018 et ceux réalisés à Christ se poursuivront. J'aurai le plaisir d'expliquer plus longuement notre action au cours de la cérémonie des vœux qui se tiendra à la salle An Nor Digor le vendredi 5 janvier à 18h00 et à laquelle toute la population est conviée.

Vous pourrez découvrir dans ce numéro un dossier sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année.

Pierre Le Goff

Couverture : le tableau de ce numéro est l'œuvre de Danièle Paul. Elle est bien connue des lecteurs du bulletin dont elle a illustré de nombreuses premières pages de ses dessins humoristiques. Bulletin n° 55 : La vallée de Trobodec.

URBANISME 2017

Permis de construire

PC 029 073 17 00001	Mr & Mme MARREC Le Stancou.....Carport
PC 029 073 17 00002	Mme GIORDANI Delphine Christ.....Maison d'habitation
PC 029 073 17 00003	Mr & Mme FEGEANT Kervran.....Extension
PC 029 073 17 00005	Mr MASSON & Mme PREVOST 16 Hent Sant Fiek.....Construction d'un atelier
PC 029 073 17 00006	Mr FAUDOT Eric 53 Hent Lokireg.....Extension
PC 029 073 17 00007	Mr SCOUARNEC & Mme NOBLANC Lot Pont Prenn.....Maison d'habitation
PC 029 073 17 00009	Mt TOUSSAINT Bruno 12 Le Guelliec.....Extension
PC 029 073 17 00010	Mr CUDENNEC Jacky Pennan Hent Parc Kerbaul.....Maison d'habitation
PC 029 073 17 00011	SCI SIVAL Le Penquer.....Atelier
PC 029 073 17 00012	Mr OLIEMANS & Mme MATIAKH Rhun Kervourch.....Maison d'habitation
PC 029 073 17 00013	Mr MILON & Mme MILIN Kermenguy Huella.....Maison d'habitation

Déclaration préalable

DP 029 073 17 00001	Mr ROUX Claude 2 Hent Lokireg.....Rénovation toiture / fenêtres
DP 029 073 17 00002	Mme BODIN Odile Keranrun.....Pose de fenêtres de toit
DP 029 073 17 00004	Mr PAPE Alain 15 Hent Pen ar Guer.....Agrandissement garage
DP 029 073 17 00005	Mr & Mme COPHORNIC 3 Bis Hent Pen ar Guer.....Carport
DP 029 073 17 00006	Mr BOULARD Emmanuel Hent Beg an Fry.....Changement de fenêtres
DP 029 073 17 00007	Mr LOUVET Didier Kerdalaer.....Changement de destination garage
DP 029 073 17 00008	Mr MATHIAUD Kerilly.....Isolation Extérieure
DP 029 073 17 00009	Mme BOURGES Dominique 33 Hent Lokireg.....Réfection pignon
DP 029 073 17 00010	Mr DEMORE Alexandre 3 Lot Roudaut.....Clôture + portail
DP 029 073 17 00011	Mr COPHORNIC Robert 3 Bis Hent Pen ar Guer.....Abri de jardin
DP 029 073 17 00012	Mr DEBRUYNE Olivier Kermelven.....Remplacement porte et fenêtres
DP 029 073 17 00013	Mr CREMET Pierric Christ.....Ajout fenêtre
DP 029 073 17 00014	Mr TANGUY Yvon Porz ar C'hoat.....Pose de volets roulants
DP 029 073 17 00015	Mr TANGUY Yvon Porz ar C'hoat.....Carport
DP 029 073 17 00016	Mr STEPHAN Hervé Keranormand.....Carport
DP 029 073 17 00017	Mme KERBRAT Colette 11 Hent Sant Yann.....Muret + clostra
DP 029 073 17 00019	Mr NICOLAS & Mme GLERAN Convenant Perf.....Abri de jardin
DP 029 073 17 00020	Mr ROUSSEAU Dany 4 Hent Sant Fiek.....Véranda
DP 029 073 17 00022	Mr LARMANOU Claude Banell al Lenn.....Ouverture fenêtre

Etat civil - 2017

NAISSANCES

Le 02/01/2017 :	Elsa POULIQUEN , chez Stéphane POULIQUEN & Audrey BOUGET
Le 23/01/2017 :	Clément GELIN , chez Guillaume GELIN & Audrey CONNAN
Le 26/04/2017 :	Yüna LESIEUR MEURIC , chez Philippe LESIEUR & Marine MEURIC
Le 26/04/2017 :	Envël LESIEUR MEURIC , chez Philippe LESIEUR & Marine MEURIC
Le 14/05/2017 :	Côme, Dario, Akim GOUTTEQUILLET , chez Loïc GOUTTEQUILLET & Rachel LHOTE
Le 15/08/2017 :	Marilou LAINE , chez Jérémy LAINE & Cécile BLANCHET
Le 09/09/2017 :	Louis CABON , chez Morgan CABON & Sophie DELIVRE

MARIAGES

Le 24/06/2017 :	Tony LAINE & Marion BRIAND
Le 19/08/2017 :	Christophe Elie Germain GRANDGIRARD & Sévérina BAUTISTA

DECES

Le 26/01/2017 :	Pierre QUÉRÉ 44 Hent Lanmeur
Le 28/01/2017 :	Germaine, Marie CORIOU veuve BOUGET 4 Le Guelliec
Le 03/02/2017 :	Marguerite, Anne, Renée PAUL épouse DEUNF 34 Hent Lanmeur
Le 18/02/2017 :	Jeanne LE GALL épouse LE JEUNE Christ
Le 27/02/2017 :	Jean, Francis CABIOCH Pradigou Bras
Le 05/03/2017 :	Yvette COATANTIEC veuve SCOUARNEC Coz Castel
Le 14/04/2017 :	Jean, Claude DAVID 5 Hent Kermenguy
Le 08/05/2017 :	Jean QUERREC Porte Place
Le 28/06/2017 :	Roger, Jean, Eugène MOUCHOT 5 Bis Hent Pen ar Guer
Le 26/09/2017 :	Geneviève, Marie, Eugénie POCQUÉRUSSE veuve ROUX 2 Hent Lokireg



Voirie :

Ces derniers mois, de nombreux projets ont été réalisés ou le seront d'ici la fin de l'année :

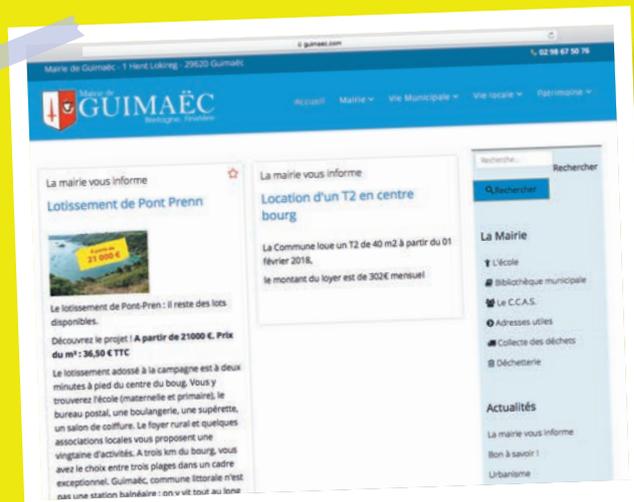
- achat du terrain David pour 11 175 euros.
- achat de l'ancien garage Bihan, propriété de Mr Bannier pour 28 137 euros : dans un premier temps, il servira de lieu de stockage des richesses du musée durant les travaux. Le déménagement devrait se faire au début de l'année 2018.

Voirie : enrobage au Stancou, sur les portions dégradées de la route du Prajou, à Christ, au parking devant la salle An Nor Digor, à Kergomar

* Les travaux d'accessibilité prévus autour de la mairie et de l'ancien local du camping ont été réalisés.



Site internet :



Ecole :

L'école a été l'objet de dépenses imprévues : il a fallu remplacer le lave-vaisselle et le réfrigérateur de la cantine. La chaudière de chauffage central qui fonctionnait au fuel est tombée en panne et, compte tenu de son âge, il n'a pas été possible de trouver des pièces de rechange. Elle a été remplacée par une nouvelle chaudière plus économe en énergie : il s'agit d'une pompe à chaleur aérothermique.

Les gouttières ont été changées et une partie de la clôture renforcée.

L'ancien site internet, qui ne répondait plus aux nouvelles normes du web, a été complètement remanié. Il se veut avant tout pratique, aisé à consulter tout en restant agréable à parcourir. Vous y trouverez les informations importantes concernant la commune (réunions, compte-rendus des conseils municipaux, événements communaux...) mais également des informations plus générales sur les démarches administratives, (carte d'identité, passeport, déclaration de travaux, permis de construire...), des conseils pratiques, (commerces et artisans, activités associatives...) une présentation du patrimoine... Le site est consultable même s'il n'est pas encore complètement achevé.

Adresse : <https://www.guimaec.com>

Demande de classement

Depuis la loi de 1905, dite de « séparation de l'Eglise et de l'Etat », l'entretien du bâtiment est sous la responsabilité de la commune.

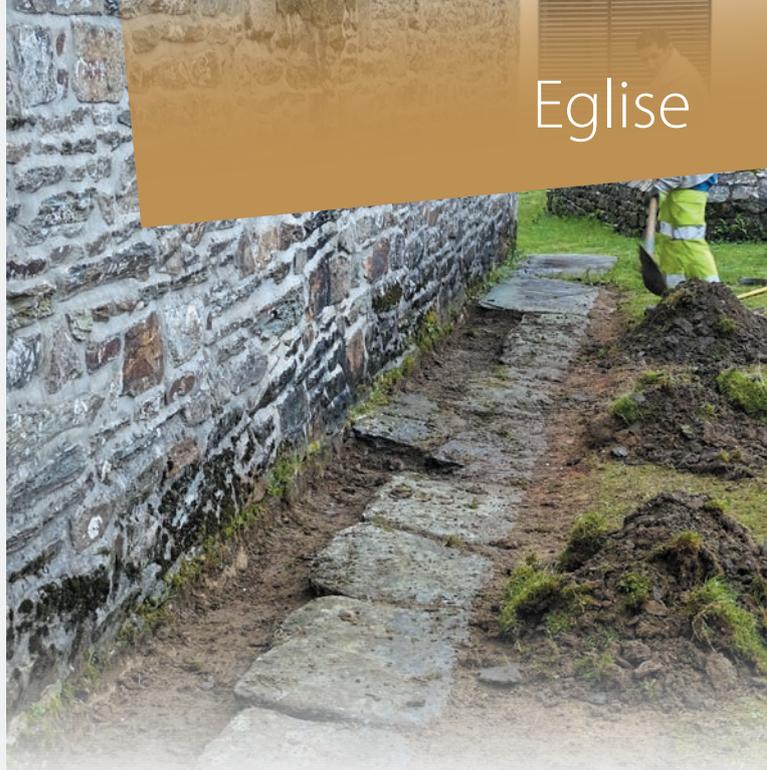
Le clocher de l'église Saint Pierre est classé au titre des monuments historiques depuis mars 1916. Les deux retables et plusieurs statues ont été également classés plus récemment. Comme il ne semblait pas très cohérent que seule une toute petite partie de l'édifice qui abrite des éléments classés soit protégée, une demande de classement de la totalité de l'église a été adressée à la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le dossier est instruit et doit passer devant diverses commissions régionales puis nationales. Si elle est source de contraintes (respect de normes en architecture, en restauration), cette protection de l'Etat est aussi une aide financière qui permet d'envisager d'importants travaux qui seraient autrement insupportables pour les finances communales.



Les retables

En avril, Agathe Le Guen, étudiante guimaëcoise, effectue des recherches sur les retables bretons dans le cadre d'un master et a souhaité étudier les deux retables classés provenant des chapelles de Christ et de Notre-Dame-des-Joies, exposés dans l'église paroissiale. Cette demande a été l'occasion de vérifier l'état des retables qui ne sont plus très visibles derrière des vitrines hermétiquement closes et opacifiées par des moisissures. Une restauration s'avère nécessaire et elle sera assurée par l'atelier CoRéum de Bieuzy-les-Eaux dans le Morbihan. Le coût total s'élève à 6597 euros HT : la participation financière de la Drac s'élève 50 % du total, celle du Conseil Départemental à 25 %.

Restent à la commune les 25 % restants soient 1650 euros.



La mэрule

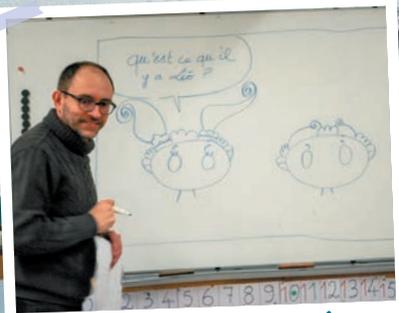
La mэрule est un champignon destructeur du bois ; il se trouve à l'état latent dans les bâtiments anciens et, dès que les conditions d'humidité, d'obscurité et de température sont bonnes, il éclot et s'étend parfois sur plusieurs mètres, traversant éventuellement les murs de pierre en se glissant dans les interstices. Ce fléau attaque discrètement, souvent à l'abri des plinthes, des revêtements de sols, des lambris, des plafonds... la cellulose du bois qui perd toute résistance mécanique. Fin mai, une attaque de mэрule a été détectée sur le mur nord de l'église : un confessionnal et un banc ont été touchés. Les employés communaux ont enlevé les meubles et sécurisé la zone. La société Santé Bois de Brest est intervenue : piquage du mur et traitement ont été réalisés courant novembre pour la somme de 1800 euros TTC. Afin d'éviter une reprise du phénomène, le dallage extérieur au pied du mur a été rectifié : reprise de la pente, ajout de dalles afin de rejeter les eaux de pluie loin du mur et faciliter ainsi l'assèchement.



Le chauffage

Le chauffage au gaz de l'église ne répondait plus aux nouvelles normes de sécurité qui imposent des aérations basses et hautes, ce qui n'est guère envisageable dans un tel édifice. Il a fallu trouver une solution non destructrice : un détecteur de CO2 a été installé par la société Morvan-Daniel de Lanmeur.

Ecole



Thierry Nouveau a expliqué aux élèves comment dessiner ses personnages.

Les enfants ont apprécié les échanges avec Thierry Nouveau.

Classe de CE1-CE2

Dans le cadre du Salon du livre jeunesse « La Baie des Livres » qui a eu lieu les samedi 25 et dimanche 26 novembre au Roudour à St Martin des Chanps, nous avons reçu Thierry Nouveau, illustrateur, notamment des BD «Léo et Lola», «Ma mère et moi» et «Théa cavalière». Il a passé un peu plus d'une heure en classe le vendredi matin 24 novembre.

Pour préparer la rencontre, nous avons correspondu par mail et les enfants ont pu lui poser des

questions auxquelles il a répondu. On a étudié les codes de la BD. Les élèves ont lu les BD de «Léo et Lola» (10 tomes) et un roman. Ils ont réalisé de grandes affiches; les enfants se sont représentés et s'adressent à l'illustrateur dans des bulles de BD.

Le jour de la rencontre, Thierry Nouveau leur a expliqué les différentes étapes de fabrication de la BD à partir de documents et les 5 différents métiers qui s'y rattachent.

Puis, nous avons tous réalisé une

planche de 4 vignettes. L'auteur a montré aux enfants comment dessiner ses personnages (Léo et Lola);

La séance s'est terminée par une photo souvenir et une dédicace pour la classe.

Les élèves sont ravis de cette rencontre. Nous envisageons de continuer une correspondance avec Thierry Nouveau et de poursuivre le travail sur la BD.

Anne-Claude Merret

Territoire

GR®34

Le GR®34, sentier des douaniers breton, élu GR® préféré des Français en 2017.

Pendant tout le mois de novembre, les internautes se sont mobilisés massivement (52000 votes) pour élire leur GR® de coeur pour l'année 2017. Huit itinéraires étaient en lice pour ce titre honorifique. C'est la portion finistérienne du GR® 34 entre Locquirec, Guimaëc, Morlaix et Saint-Pol-de-Léon qui a été plébiscitée « GR® préféré » 2017 par le public. Un rayonnement national pour cet itinéraire qui fêtera son 50^{ème} anniversaire en 2018!

Mouillages

Un bilan plutôt positif pour la saison 2017 puisque 29 mouillages sur 33 ont été loués. Nous devons réserver 1 place aux navigateurs de passage.

Il reste des places pour la saison 2018.

Cependant, deux embarcations ont subi de graves dégâts. Un voilier a décroché en début de saison suite à un coup de vent et a fini sa course aux Sables blancs.

Pour le second qui s'est retourné sur lui-même au

mouillage les raisons ne sont pas expliquées.

Pour les nouveaux arrivants, n'hésitez pas à demander conseil aux anciens plaisanciers du site, ils connaissent les rudiments de la plaisance mieux que personne.

Nous remarquons la diminution de la ressource, il est donc important de respecter le maillage des prises afin de profiter de la pêche encore longtemps.

Renseignements : mairie de Guimaëc



Entretien des mouillages et préparation de la saison hivernale. (novembre 2017)



du surf



Année scolaire 2017 2018

Les NAP à Guimaëc c'est tous les vendredis



Des visites



Des jeux





De la création



De la cuisine suivie du goûter...



Et de temps calme pour ceux qui le souhaitent

Le repas des anciens



C'est par un temps estival, le dimanche 15 octobre, que les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont accueilli les Anciens à leur repas annuel. Ils étaient un peu plus de cent à avoir répondu à l'invitation et ils ont pu apprécier le repas assuré par Sylvie Gourvil et son équipe. Jean Yvon Tous, l'animateur habituel, étant absent, c'est Jean Luc Prat, de Rosnoën, qui a joué de l'accordéon et chanté avec beaucoup de coeur, d'énergie et de temps en temps la complicité de Bernard Guerlesquin. Emma Brignoux, Vonette Pénil et Christian Goutorbe n'ont pas hésité à prendre le micro pour interpréter leurs airs favoris. Au menu : kir et gourmandises salées, potage aux cocos de Paimpol, méli mélo de crevettes et St Jacques, vinaigrette aux agrumes, cuisse de canard confit aux cèpes, Salade, fromage, assiette gourmande, café.



DOSSIER : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Depuis le 1^{er} décembre 2015 la compétence de planification en urbanisme dite compétence « PLU »⁽¹⁾ a été transférée à Morlaix Communauté. Suite à une forte incitation de l'Etat et aussi afin de profiter d'aides conséquentes de l'Etat, la communauté d'agglomération s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).⁽²⁾

En février dernier, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)⁽³⁾ a été débattu au conseil municipal. Le ressenti exprimé face au transfert de compétence et, de manière générale, face au renforcement de la structure communautaire sur cette compétence, a été pour le moins mitigé. L'objectif d'augmentation de la population retenu par Morlaix Communauté est de

0,3% quand celui du PLU de Guimaëc adopté en 2014 était de 1,5%. Ces chiffres ont de l'importance puisqu'ils déterminent les surfaces constructibles.

Cependant il convient de signaler que le fait de planifier le territoire au niveau de l'agglomération permet de faire face à des problèmes de plus en plus préoccupants dont le déclin démographique de la commune de Morlaix au profit des communes limitrophes n'est pas le moindre. Le déclin de Morlaix et son manque d'attractivité ont aussi des conséquences pour l'emploi et donc pour le maintien des jeunes actifs à Guimaëc. En effet, il semble nécessaire de réagir face au sérieux problème de la vacance de logements sur le territoire de Morlaix communauté, problème qui touche aussi notre commune (10% de logements vacants à Guimaëc).

Dans tous les cas, il est souhaitable pour la commune d'adopter une attitude constructive face à ces changements et de négocier des aménagements plutôt que de s'engager dans des combats d'arrière-garde. Par ailleurs le PLUi présente au moins un avantage : il pourra être révisé tous les ans ce qui lui donnera une souplesse que n'avaient pas les PLU.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi un travail au niveau communal est demandé :

- **Un état du bocage** : déjà réalisé dans le cadre du PLU, nous l'avons transmis sans modifications.
- **Un recensement du patrimoine remarquable** : déjà en partie listé par le PLU, il a été complété.
- **Une liste des bâtiments susceptibles de changer de destination**⁽⁴⁾ (principalement les étables qui pourraient être transformées en habitation) : la possibilité se limite aux bâtiments présentant un certain intérêt architectural et ayant plus de 50 m² de surface de plancher. Une réunion publique sur ce thème s'est tenue à la mairie le 30 novembre.

Le PLUi ne sera pas sans conséquence pour la commune et entraînera des modifications qui prendront effet même avant son adoption probable en 2019 :

- Fin de la possibilité de construire de nouvelles maisons dans les hameaux de Christ et du Prajou.
- Les terrains constructibles à Guimaëc passeront de 10 hectares actuellement à moins de 6 hectares. Les terrains constructibles seront au bourg.

La diminution des terrains constructibles est, évidemment, un sujet extrêmement sensible. Il convient cependant de noter que 101 logements ont été construits à Guimaëc ces vingt dernières années ; la commune en obtient un peu moins dans le futur PLUi. La baisse du nombre d'hectares constructibles s'explique du fait que les « planificateurs » estiment que désormais la parcelle correspondant à un bâtiment est de 600 mètres carrés là où, auparavant, il était habituel qu'un bâtiment soit installé sur un terrain de plus de 1000 mètres carrés.

Rappelons en conclusion que les classements ne sont pas gravés dans le marbre et que des modifications annuelles sont prévues pour adapter le PLUi aux réalités locales.

A titre d'exemple : si toutes les zones déclarées constructibles sont utilisées dans les quinze prochaines années, il sera, évidemment, possible d'ouvrir d'autres secteurs à l'urbanisation. De la même manière, si un projet présente un intérêt économique certain pour la commune, il sera soutenu par la mairie avec toute l'énergie nécessaire.

(1) PLU

Le **plan local d'urbanisme** (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ».

(2) PLUI

Pour rationaliser l'urbanisme et limiter la concurrence entre territoires, la loi Grenelle II proposait de généraliser les PLU intercommunaux (PLUi), sans les rendre obligatoires.

En 2014, la Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR, du 24 mars 2014) prévoit le transfert de la compétence PLU de la commune à l'intercommunalité (échelle jugée plus stratégique et efficace), qui devient responsable des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi).

Ce transfert de la planification de l'urbanisme de la commune vers les intercommunalités vise une meilleure mise en cohérence des diverses politiques publiques concernées, dont l'atténuation du réchauffement climatique et de ses effets, en donnant aux élus de nouveaux moyens de maîtriser la pression foncière et de restaurer, préserver et gérer la biodiversité.

(3) PADD

Le plan d'aménagement et de développement durables (PADD), devenu projet d'aménagement et de développement durables, constitue la nouveauté essentielle ; entre le contenu du plan d'occupation des sols et celui du PLU.

C'est un document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.

Il répond au principe de développement durable qui inscrit le PLU dans des objectifs plus lointains que sa propre durée ; le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

(4) Changement de destination :

Si vous possédez une annexe de plus de 50 m², présentant un certain intérêt architectural et que vous souhaitez transformer **prochainement** en habitation : il convient de réaliser une fiche destinée aux services de Morlaix Communauté afin de permettre la réalisation du projet.

Pierre Le Goff



FOYER RURAL DE GUIMAEC

ACTION IMPORTANTE SUR LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS.

En cette nouvelle saison 2017/2018, toutes les activités de l'année passée ont été reconduites à l'exception de deux sections. Le gouren n'a pas repris en raison du manque d'entraîneurs diplômés mais cette situation pourrait évoluer favorablement dans les mois à venir. De leur côté, les coureurs à pied ont choisi massivement de rejoindre le club de Plougasnou afin de profiter de rendez-vous d'entraînement plus nombreux et de pouvoir courir parmi plusieurs groupes de niveau.

L'activité jardinage a organisé avec succès sa deuxième édition « TROC PLANTES » le 8 octobre dernier.

Prochaine édition au printemps à confirmer.

Pour cette nouvelle saison, le bureau du Foyer Rural a décidé de mettre la priorité sur la formation secourisme.

Il est offert à chaque adhérent au Foyer Rural de Guimaec la possibilité de participer à la formation au PSC1 (Prévention Secours Civique 1^{er} niveau). Durant une journée, les formateurs agréés prodiguent conseils et techniques pour pouvoir conserver l'intégrité physique d'une victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Le 18 novembre dernier, 19 adhérents de 20 ans à 75 ans ont écouté et pratiqué différents

gestes sous la tutelle de 2 formateurs, sapeurs-pompiers professionnels, appartenant à l'Association Sauvetage et Secourisme en pays de Morlaix.

Cette formation est entièrement prise en charge par le Foyer Rural, avec l'aide financière de Groupama.

Cette opération pourra être renouvelée au printemps 2018 si un minimum de 10 personnes déclarent leur intérêt auprès de leur responsable d'activité.

Je donne rendez-vous à tous les adhérents au mois de janvier 2018 pour partager la galette des rois à la salle AN NOR DIGOR.

Je souhaite à tous les lecteurs d'excellentes fêtes de fin d'année.

Benoît NICOLAS
Président





JARDINAGE

La section jardinage du foyer rural est forte d'une quinzaine de membres, passionnés de beaux jardins et ayant à cœur d'embellir la commune.

Nous nous retrouvons deux fois par mois

- Pour visiter des jardins, les nôtres mais aussi des jardins plus connus comme Kerdalo et La Roche-Jagu où nous sommes allés par une belle journée de juillet.

En novembre, nous avons eu le plaisir de découvrir la Cactuseraie de Creismeas à Guipavas, ses 6000 m², 2500 variétés de succulentes dont 1500 de cactus, 200 d'agaves, 200 d'aloès.

Après un pique-nique sympathique à l'abri des serres, nous avons pris la direction de Brest pour la visite des serres du Conservatoire Botanique de Brest.

Là encore, nous avons pu contempler une extraordinaire collection de plantes parmi les plus rares du monde dont 95% sont menacées d'extinction ou qui ont déjà disparu dans leur milieu naturel.

Notre guide était particulièrement intéressant pour nous faire découvrir la biodiversité de ces régions tropicales.

- Nos actions pour l'embellissement de la commune, en partenariat avec la mairie et les employés des espaces verts : Nous intervenons autour de l'église, au Prajou et autour du moulin de Trobodec pour du désherbage, de la taille et des plantations.

Le temps fort de l'année a été le Troc-plantes du 8 octobre qui a connu une forte affluence de jardiniers passionnés et sympathiques. Nous avons également la participation de Corinne Creignou, productrice de safran sur la commune et de l'Ulamir/CPIE du pays de Morlaix pour des conseils sur le jardinage au naturel et des démonstrations de broyage.

Afin de donner plus d'ampleur à notre action, notre groupe étant de nature plutôt accueillante, nous serions très heureux de vous compter parmi nos nouveaux adhérents.

Contact : 02 98 68 13 35

Pour le groupe jardinage
Yannick Erault



Club de rencontre et loisirs des retraites de Guimaëc

GÉNÉRATION MOUVEMENT DES AÎNÉS RURAUX

Notre activité Jeux, le jeudi, à 14 H, à Pont Prenn continue, mais, nous cherchons des partenaires pour la Belote et le Triomino. Peut-être souhaitez-vous vous initier ou bien voulez-vous d'autres jeux ?

Avez-vous déjà joué à la Belote à deux ou à trois ? c'est amusant et pratique pour l'apprentissage de cette activité.

La Généalogie fait des heureux. Les difficultés rencontrées sont décortiquées ensemble dans la bonne humeur et de nouveaux adeptes nous rejoignent au local AN NOR DIGOR le mardi à 14 h

Cette année, notre Club va s'associer aux Clubs de Saint-Jean-du-doigt, Lanmeur et Plouegat-Guerrand pour organiser un voyage (peut-être dans la province du Kerry en Irlande).

Pour tous renseignements s'adresser au 06 27 66 77 45

Lili DEROUT



Préparer l'hiver au « club tricot » du foyer rural

Comme chaque année après l'été, les activités du club tricot reprennent à la salle de Pont Prenn en septembre, après la rentrée des classes et toujours le lundi de 14h à 17h. Nos tricoteuses se retrouvent dans une ambiance détendue et conviviale. Nous entamons cette nouvelle saison d'hiver 2017-2018 avec un effectif de 13 adhérentes, supérieur de 3 à celui de l'année dernière. Mais, comme à chaque séance, il manque toujours quelques personnes en raison d'obligations personnelles, l'effectif de 10 que nous nous étions fixé dès le départ pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions est toujours respecté. Ainsi qu'à l'accoutumée, les plus expérimentées sont là pour aider et conseiller les débutantes. On échange nos savoir-faire, et chacune avance à son rythme. L'échange de modèles et de catalogues favorise l'envie de tricoter ses propres vêtements : un pull-over, une écharpe ou tout autre chose. Si ces après-midis sont destinés à avancer dans nos ouvrages, ils sont aussi l'occasion de bavarder, souvent de tout et de rien... A 16 h la préposée du jour au café (thé, tisanes) quitte ses aiguilles pour préparer le goûter qui sera agrémenté d'une part de gâteau que nous réalisons chez nous.

Ne surtout pas oublier que tricoter crée des liens, est bon pour la santé mentale et physique.....et la garde robe.

Association Koroll Digoroll

Vingt neuf prestations ont été réalisées au cours de la saison, 3 animations gratuites et 26 animations payantes, dont mariages, pardons, fêtes d'été, musée, animation scolaire...

Une sortie très réussie : le séjour à l'Île d'Ouessant, organisé pour récompenser les membres qui, toute l'année, sont présents aux répétitions de chaque quinzaine et qui s'investissent pour représenter le cercle lors de ses interventions à l'extérieur.

Les temps forts de la saison, les marchés du lundi matin à Guerlesquin, permettent d'offrir une initiation aux touristes et aux visiteurs. En prévision, plusieurs organisateurs souhaitent notre présence pour l'été prochain, dont le comité des Fêtes de Guerlesquin et les organisateurs de la fête des Plaisanciers de l'Île Grande, ces derniers nous ayant confirmé qu'ils nous demanderaient désormais de venir chaque année.

L'association remercie Flavien Nyers qui a accompagné le cercle à la guitare tout au long de l'année, et qui, au grand regret de tous, n'a pas souhaité continuer. Une nouvelle guitariste a fait son entrée à Koroll ; il s'agit de Joelle GOHOREL.

L'association souhaite recruter de nouvelles danseuses.

Janine Bourdelles



Guerlesquin 2017



Guerlesquin 2017



Île Grande 2017

Son Ar Mein



Petit Festival 2017 - Les violons de l'Avrée - Chapelle de Christ

2008-2018, voilà 10 ans déjà qu'un soir d'hiver, tous ceux qui rêvaient de faire résonner le patrimoine guimaëcois aux sons de la musique ancienne se sont rassemblés dans la mairie de notre commune pour s'associer et fédérer les initiatives nées quelques temps auparavant. L'idée, née à Guimaëc, rayonne à présent dans Morlaix Communauté et au-delà dans l'ensemble du Trégor. Mais la passion est intacte et les fondateurs sont presque tous encore là et toujours aussi actifs. Au fil des années, l'association s'est structurée avec en particulier des actions vers les jeunes et les anciens - au collège, dans les écoles de musique ou à l'hôpital - qui viennent compléter le Petit festival et une saison de concerts. Enfin un label, Son an ero - également made in Guimaëc - compte déjà une dizaine de titres remarqués par la critique nationale et internationale.

En 2018, « Avis de tempête » sera le thème du festival. Un hommage bien entendu à ces événements violents et fascinants qui sont capables de déplacer un hangar de bois (à Kerboliou en 1987) ou même de fissurer nos côtes, plus récemment. Un souffle puissant qui traverse la musique baroque, de Vivaldi à Marin Marais, les textes de Shakespeare, Beethoven et aussi des tornades plus intimes comme le « Trio Divertimento » de Mozart qu'on pourra entendre le 13 juillet à la chapelle des Joies...

Prochains concerts : vendredi 29 décembre 2017 à 18 h 30 à l'église de Locquirec, « Noël au Saint-Empire » ; dimanche 28 janvier 2018 à 17 h à St-Jean-du-Doigt, salle Kasino, « Carnets de voyage » de l'ensemble baroque belge « Barroco Tout », récent premier prix du concours d'York.



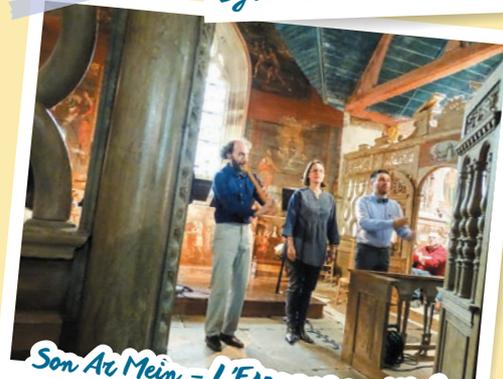
Petit Festival 2017 - Les forêts de l'Opéra Comique - Le Caplan.



Son Ar Mein - Bach/Forqueray - Eglise Saint-Pierre. Novembre 2017.



Son ar Mein Chapelle de Christ juillet 2017



Son Ar Mein - L'Espagne au siècle d'Or. - Chapelle Notre Dame des Joies- Août 2017.

Portrait : Danièle Paul



Elle est l'auteur du tableau en couverture de ce numéro 55. An Nor Digor a voulu en savoir plus sur l'artiste qui signe ainsi sa 11^{ème} « une » du bulletin.

Danièle Paul est née à Paris 17^{ème} en 1954. Son père était originaire de Locquirec, sa mère du Finistère-Sud. Comme pour beaucoup de bretons expatriés, les vacances se passaient chez les grands-parents à Plestin où Danièle rencontre son mari Jean-Jacques. Ils décident de s'installer en Bretagne en 1980 pour y élever leurs trois enfants. D'abord institutrice, Danièle finira sa carrière à Plestin comme directrice d'école. Ils cherchent une maison avec un grand terrain et font l'acquisition de leur propriété de Pen Ar Guer en 2001.

Danièle s'intègre facilement à la population de Guimaëc grâce à la peinture au sein de l'association des « Peintres du Triskell », grâce également à la randonnée et aux voyages avec le Foyer Rural.



L'art plastique avait toujours aidé Danièle dans l'exercice de son métier pour faire acquérir à ses élèves de maternelle des notions de mathématiques, de langage, de sciences.

Sa démarche d'artiste commence par des reproductions, elle expérimente différentes techniques : gouache, aquarelle, pastel et surtout acrylique mais aussi le collage, les découpages. Elle s'inspire souvent des paysages locaux auxquels elle apporte sa touche personnelle. Les grands peintres qu'elle admire sont Gauguin, Matisse, Miro, Klee et chez les bretons : Pondeville et Cudennec (de Pont-Aven). La mythologie celtique est aussi une de ses sources d'inspiration. Ses tableaux, maintenant bien connus des Guimaëcois, sont empreints de fantaisie ; cette admiratrice du Fauvisme aime les couleurs vives aux contours appuyés. Sa peinture est gaie, naïve, ludique, fantasque. Elle a fait sienne cette phrase célèbre de Picasso : « Il m'a fallu toute une vie pour peindre comme un enfant ».

Danièle a été encouragée dans sa démarche par les autres artistes de Guimaëc. Elle a rejoint en 2005, l'association des « Peintres du Triskell » fondée, il y a 30 ans, par Thérèse Garnier et présidée par Jean-Pierre Joncour. Celui-ci souhaite passer la main et Danièle a accepté de lui succéder. Elle accroche aussi ses œuvres lors du Salon d'été, présidé par France Blanchet.

A son tour, l'artiste aimerait susciter d'autres adhésions : rejoignez-la, rejoignez-les, vous, artistes en herbe ou confirmés ! Ensemble c'est mieux !

Laurence Paris



Le miscanthus : une plante aux multiples atouts.

Une nouveauté sur la commune, une plante ressemblant fortement au maïs dans le secteur de « Kergomar », appelée miscanthus ou dite « herbe à éléphant ». Cette graminée pérenne rhizomateuse originaire d'Asie centrale fut importée en Europe à des fins ornementales. Le miscanthus X Giganteus est né de l'hybridation entre le miscanthus simensis et le saccharifolius. Cet hybride est totalement stérile, ce qui a pour avantage d'éviter sa dispersion dans l'environnement. La France possède des climats qui conviennent très bien au miscanthus, c'est pourquoi il est primordial de s'y intéresser.

Les quatre associés du GAEC BOUGET, représenté par Gilbert, Patricia, Sébastien et Jordan, ont décidé d'implanter cette culture. Cette décision était en réflexion depuis 2 ans dans un souci de protection de l'environnement et de diminution du temps de travail. Elle fait suite à des problèmes rencontrés au niveau de leur exploitation notamment la forte pente de la parcelle, induisant des coulées d'eau et de boues sur le chemin en contrebas ; l'accès, se faisant uniquement par le point le plus bas, ne permet pas de stopper le ruissellement. L'autre problème était de diminuer l'apport d'azote sur l'exploitation : celle-ci, se trouvant en bassin versant du Douron, participe aux démarches volontaires du plan d'action visant à réduire les algues vertes. Un autre problème au niveau de cette parcelle était la difficulté de travailler les cultures légumières avec une récolte et une palettisation au champ trop compliquées du fait de la pente. Suite à cela, les associés du GAEC ont décidé d'introduire cette plante qui, une fois implantée a une durée de vie de vingt ans, sans travail du sol et sans apport d'intrants sauf en première année où un désherbage est à effectuer le temps que la plante se développe ; ensuite, chaque hiver, les feuilles tombent au sol et forment un mulch persistant qui empêche l'apparition des adventices et fournit l'ensemble des éléments nutritifs pour la campagne suivante.

La récolte s'effectue la deuxième année avec l'aide d'une ensileuse à maïs à la fin mars lorsque le taux d'humidité se situe à 12 %.

Dans un contexte où le glyphosate est fortement remis en cause, la réflexion du GAEC était de pallier la réduction de son emploi voire peut-être sa suppression dans le futur ; il a donc décidé de valoriser cette plante, méconnue dans le secteur Guimaëcois et qui servira principalement de paillage horticole pour les parterres des communes et des particuliers. Très efficace contre la repousse des mauvaises herbes, le miscanthus offre à la plante une

excellente protection ; très stable au vent et aux eaux de ruissellement, il possède une forte capacité de rétention d'eau, qui limite son évaporation lors de grande chaleur. L'avantage de ce paillage est qu'il possède un Ph neutre, évitant ainsi l'acidité du sol provoquée par l'apport de copeaux de bois, et son aspect clair favorise l'esthétique des massifs et des plantations. Sa décomposition est plus lente que les copeaux de bois et constitue une source d'apports d'éléments minéraux ; de plus c'est un répulsif à limaces en raison de son fort taux de silice naturelle qui rend le produit naturellement irritant et éloigne les limaces.

Cette plante est aussi un biocombustible de qualité, son pouvoir calorifique est supérieur de 30% à celui du bois. Un hectare de miscanthus produit l'équivalent de 8 000 litres de fioul, ce qui représente la consommation moyenne de 4 maisons de 150 m² chauffées pendant 1 an.

Le miscanthus est aussi utilisé comme litière pour les animaux, notamment pour les volailles, les chevaux et les bovins. Le coeur spongieux de sa tige lui confère un très haut pouvoir absorbant : il offre ainsi une hygiène supérieure aux litières classiques.

Les éleveurs bovins laitiers l'utilisent aussi en incorporation dans la ration : très riche en fibres, il permet une amélioration de la rumination.

C'est aussi un composant pour divers matériaux de construction, notamment les panneaux isolants et les bio-bétons. Il s'intègre aussi efficacement dans les bio-plastiques.

Certaines usines utilisent du miscanthus dans la fabrication de biocarburant de deuxième génération. L'éthanol fabriqué à base de miscanthus est plus élevé en coût de fabrication par rapport à des cultures alimentaires (blé, betterave) mais ne nécessite aucun intrant dans sa culture.

L'environnement étant une priorité pour tout agriculteur, cette plante joue un rôle de filtre en absorbant des éléments lessivés en amont des cours d'eau et des zones humides. Le GAEC Bouget constate, dès la première année, l'arrêt des ruissellements de boues et un si bon développement qu'une récolte a été possible sans attendre la deuxième année. D'autres agriculteurs du bassin versant du Douron et le Syndicat Mixte du Trégor s'intéressent actuellement à cette culture pour ses aspects environnementaux. Ce sera, peut-être, une culture d'avenir voir une énergie d'avenir !!

Sébastien Bouget
Champ de miscanthus à Guimaëc

Information paroissiale

En projet depuis de longs mois, après réflexions, réunions et rencontres, le nouvel aménagement pastoral a vu le jour : c'est le jour de Pâques 2017, un an après l'annonce de son projet, que notre évêque a érigé 20 paroisses nouvelles sur l'ensemble du territoire de son diocèse de Quimper et Léon et c'est le 1er septembre dernier que s'est mis en place ce nouveau découpage : pour nous, notre Doyenné est devenu paroisse nouvelle dénommée « Paroisse Saint-Yves en Pays de Morlaix », s'étendant de Plougasnou à Bolazec et de Locquirec à Plounéour-Ménez, à cheval sur le Léon et le Trégor.

Un grand ensemble

La Paroisse Saint-Yves en Pays de Morlaix est un grand ensemble : 54.000 habitants dont 40.000 baptisés et 3.000 pratiquants réguliers répartis sur 27 clochers.

50 mariages religieux y sont célébrés chaque année, mais aussi 200 baptêmes ; et 300 enfants suivent un parcours de catéchèse.

Guimaëc est l'un des 27 clochers.

Rattachement

La Paroisse Saint-Yves en Pays de Morlaix est répartie en 4 pôles : Kernitron, Morlaix, Trégor Sud et Relec, Notre clocher de Guimaëc est l'une des composantes du Pôle Kernitron



Quel encadrement ?

Pour organiser et assurer tous les services que les paroissiens peuvent attendre, la Paroisse Saint-Yves en Pays de Morlaix s'appuie sur 3 prêtres, 1 diacre et un prêtre à la retraite, une secrétaire salariée à mi-temps, 2 laïcs salariés en Mission Ecclésiale et... 400 bénévoles. Les prêtres n'ont pas changé, qu'il s'agisse

du curé, le Père Yves LAURENT, du Père Daniel de Kerdanet, du Père Yves Cosnou TANO ou du Père Yves LAOT désormais à la retraite, assistés de Jean-Claude BREHIN, diacre.

Quelle organisation ?

La Paroisse nouvelle Saint Yves en Pays de Morlaix est structurée pour assurer :

- Des présences de proximité organisées en 4 pôles pour accueillir les personnes, entretenir, ouvrir fleurir les églises, organiser des temps de convivialité, préparer les célébrations, animer la vie locale... Pour Guimaëc, les deux accueils de proximité sont celui de Lanmeur et celui de Plougasnou, dans chacune des maisons paroissiales : ils sont ouverts du lundi au samedi de 10 h à 12 h et sont joignables au 02 98 67 50 44 (Lanmeur) et 02 98 67 30 40 (Plougasnou)
- Des services pastoraux permettant de répondre aux demandes de mariage, baptême, catéchèse, catéchuménat(1), funérailles, liturgie, écoute et soutien aux malades...
- Des services transversaux (Equipe Pastorale, service communication, finances, formation...) pour assurer le fonctionnement de la paroisse et la coordination des différents services.
- Des groupes, des équipes et des services caritatifs : Petites Fraternités Chrétiennes, groupes de prières et de lecture de la Bible, aumônerie de l'hôpital, structures caritatives diverses...

En conclusion : cette réorganisation vient poursuivre des réformes engagées depuis vingt ans déjà, quand Mgr Guillon avait mis en place les ensembles paroissiaux regroupant nos anciennes paroisses. Il faut y voir une volonté claire de simplifier le fonctionnement de l'Eglise et de confier toujours davantage de responsabilités directement aux chrétiens qui se trouvent « sur le terrain », au service de l'Évangélisation.

N.B : Quand vous cherchez une information, heures des messes, informations diverses... venez consulter les affichages sous le porche de l'église ou sur la porte de la salle paroissiale qui se trouve dans la cour de la Mairie. Vous pouvez trouver également et prendre dans l'église qui est ouverte tous les samedis après-midi d'octobre à fin mai et tous les après-midis de juin à fin septembre, un document intitulé « Vivre sa foi sur la paroisse St Yves en Pays de Morlaix », vous y trouverez toutes les informations utiles.

Dominique Bourguès

(1) Catéchuménat : se prononce [katékuména], service qui accompagne les adultes souhaitant être baptisés.

Une forme originale du parcellaire de nos campagnes : les « mejòù »

La confusion est parfois faite entre « mezoù » (ou maezoù, maeziòù) et « mejòù » alors que ces termes correspondent à des notions différentes : le premier désigne les espaces ruraux, la campagne, les champs en général – ainsi, *me zo o chom war ar maez* se traduira par *j'habite à la campagne*-. Le nouveau lotissement nommé *Mezoù Pont Prenn* a le sens de *la campagne près du lieudit Pont Prenn*, en revanche, l'ancienne ferme, à l'est de la commune, parfois orthographiée *Penn ar Maezoù* devrait s'écrire *Penn ar Mejòù*, ce qui correspond à l'usage local en breton et à la situation géographique, elle est effectivement située à la limite d'un « mejòù ».

De quoi s'agit-il donc ? La photo du cadastre de 1827 ci-dessous montre, à l'intérieur du bocage, un espace de champs ouverts constitué de parcelles parallèles, une vingtaine, en forme de lanières, qui ne sont pas séparées par des talus. Il s'agit ici de Mejòù Goasdelliòù mais on pourrait en trouver aux quatre coins de la commune. Ces formes du paysage sont répandues, à une plus grande échelle, dans une bonne partie de l'Europe et correspondent à des pratiques de cultures, céréales par exemple, et non d'élevage comme dans le bocage.

Les parcelles en forme de « lanières » sont les plus commodes pour les labours : les *biskilli*¹ en sont absents et les *talaroù*² réduits au minimum. En revanche, il en existait de minuscules, très étroites, et il est probable que le nom de « pemp ero » qui a servi à nommer une venelle récemment créée, provient d'une parcelle large de seulement cinq sillons !

Le terme de « mejòù » est entré dans la langue française de géographie rurale par l'intermédiaire d'André Meynier³ et on le trouve fréquemment dans les noms de lieux, ainsi un quartier de Locquirec a conservé le nom de « Mejòù Glujereg », le mejòù aux perdrix.

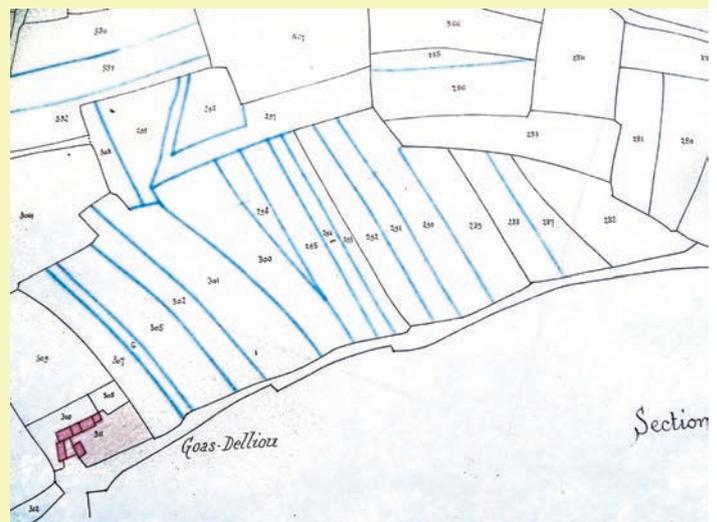
Le cadastre de 1827, qui est une mine de renseignements sur l'histoire de la commune, permet aussi de dater approximativement la création de ces « mejòù » : ils sont postérieurs à la réalisation du cadastre et proviennent de la division de parcelles d'une assez grande taille pour l'époque et d'une certaine homogénéité dans la qualité du sol. Les divisions sont familiales et coïncident avec ce que l'on pourrait nommer, en Bretagne, la révolution démographique, une augmentation de la population dont les causes étaient multiples, qui conduisait certaines paroisses, comme Lanmeur, à se doter d'églises plus grandes et la commune de Guimaëc à approcher, au recensement de 1861, les 2000 habitants. Cette population paysanne n'avait

pas encore connu l'exode vers les cités industrielles car ce mouvement, relativement tardif en Bretagne n'a connu son apogée qu'au début du 20^{ème} siècle.

Pour faciliter les cultures mécanisées et augmenter la productivité des agriculteurs, les pouvoirs publics et les chambres d'agriculture encouragent le regroupement de parcelles, sorte de remembrement qui n'ose plus dire son nom tant il a été décrié. Inévitablement on retrouve les formes du mejòù dont les parcelles sont parfois séparées par des talus, construits pour la circonstance afin de préserver les sols de l'érosion.

Bernard Cabon

Un bel exemple de mejòù : mejòù Goasdelliòù.



Méjou : ensemble de champs ouverts formant jadis et naguère comme une petite plaine au milieu des bocages; l'abattage de nombreuses haies en a évidemment réduit l'intérêt et la visibilité; il entre à l'occasion dans les toponymes sous la forme mes ou mé-. On trouve aussi les formes trest, tenat, doaren, luen (A. Meynier).

1 De beskill, sillons tronqués dans les champs biscornus. Les biskilli sont dévoreurs de temps car ils obligent à de multiples manoeuvres, de plus ils provoquent le tassement des sols.

2 De talar, bout de champ qu'il fallait labourer en dernier, perpendiculairement aux autres sillons. Se dit aussi de quelqu'un parvenu au terme de son existence. A donné le nom de lieu Talarenn.

3 André Meynier (1901-1983) : Professeur de géographie rurale à la faculté de Rennes, auteur de *Les Paysages Agraires* (1970) où il introduit également l'expression bocage à « bernioù », à tas, résultat du remembrement et de l'arasement des talus.

Une histoire de bélier

Nous sommes aux confins des communes de Guimaëc et de Saint-Jean-Du-Doigt ; nous avons pris la route de Beg An Fri et sommes arrivés sur les hauteurs au-dessus de la mer, à Kermorvan, chez Gillette et Guy Péron. Si la maison se situe en Saint-Jean, la majorité des terres de la ferme se trouvent en Guimaëc. Au bord de la route, avant de tourner vers Kermorvan, vous avez sans doute remarqué un petit château d'eau, tout mince... et si vous avez emprunté le sentier côtier qui revient vers Poull Rodoù, vous avez peut-être été intrigués par un drôle d'engin qui faisait un drôle de bruit (il faut utiliser le passé car depuis 2016, il n'est plus en usage et il ne reste plus que la cheminée d'équilibre, un long tuyau en ciment qui sert de poteau indicateur pour le sentier, la pompe est remise dans un hangar) : c'était un bélier... hydraulique. Avant que son souvenir ne s'efface de nos mémoires et pour expliquer aux plus jeunes la raison de la présence de ce cylindre gris, nous sommes allés enquêter chez Gillette et Guy, car l'installation leur appartient.

L'histoire : nous sommes en 1959, Gillette et Guy viennent habiter à Kermorvan pour y exploiter une ferme mixte, laitières et légumes, un tiers des terres sont encore à l'état de landes, elles seront rapidement défrichées. La maison et l'exploitation sont approvisionnées en eau grâce à un puits qui se trouve près des bâtiments de ferme (le puits est en Guimaëc), mais juste à côté s'écoule le purin dans un fossé : l'eau n'était donc pas bonne et en plus le puits tarissait vite (Gillette me fait remarquer en riant qu'ils sont, malgré cela, toujours vivants, plus de cinquante-cinq ans après). En 1961, ils décident de trouver une autre solution et ... une autre source : il y en a trois dans les environs, une à Traon Stang, une à Pors Scoen, et l'autre à Komanan Vras... C'est cette dernière source qui sera choisie. La source et le bélier sont sur la commune de Guimaëc, à quelques dizaines de centimètres près pour la cheminée d'équilibre (photo). Mais la source est loin, et largement en contrebas. A cette époque on installait beaucoup de béliers à la campagne, toutes les foires-expos en présentaient. Guy et Gillette vont faire affaire avec un commerçant de Callac, monsieur Le Normand : il leur vend l'installation « clé en main », y compris le château d'eau, seul reste à la charge de l'acheteur le terrassement pour mettre en place les canalisations. Mais ce n'est pas rien ! : il fallait aller tout droit, du bélier, en bas, jusqu'au château d'eau en



haut : si les travaux furent assez faciles dans les champs car le sol était sablonneux, la traversée de la route, elle, fut plus difficile.

Mais c'est quoi un bélier hydraulique et comment ça marche ?

Le nom doit vous rappeler une expression qui désigne un phénomène que l'on craint pour ses canalisations : « le coup de bélier » ; quand on ferme brusquement un robinet, la canalisation, du fait de l'arrêt de l'écoulement et de l'inertie de la masse d'eau en mouvement, subit un choc qui se traduit souvent par un bruit ... hé bien là, on le provoque !

De quoi se compose l'installation ? Il faut une bonne source avec un débit d'au moins 15 litres/mn, un bassin intermédiaire ou cheminée d'équilibre (elle peut ne pas être nécessaire mais pour notre installation c'est le tuyau vertical en ciment) un mécanisme (des clapets, le premier (A) en bronze, le second (B) en caoutchouc de 17 mm d'épaisseur, une cloche en fonte) et un château d'eau ou réservoir pour recevoir l'eau qui alimentera la maison ou tout autre bâtiment ou abreuvoir pour des bêtes par exemples. (Le système est beaucoup utilisé en montagne)

Le bélier se trouve en contrebas de la source, l'eau y arrive par simple gravité (ici la source est à dix mètres de dénivelé par rapport au bélier). La cheminée d'équilibre permet de s'assurer d'une certaine pression avant de pénétrer dans le bélier lui-même. L'eau entre dans le mécanisme par la base ; au début du fonctionnement, le clapet anti-retour (B) est fermé sous l'effet de la pression statique de la colonne d'eau dans la cloche. L'eau s'échappe à l'extérieur du dispositif par la soupape primaire ou clapet de batterie (A) mais celle-ci se ferme brusquement quand l'eau atteint une vitesse suffisante ce qui provoque un arrêt brutal de la colonne d'eau : c'est le coup de bélier qui lui-même provoque une surpression (multipliée par x, x dépendant de la force de la chute d'eau) dans la cloche pressurisée (elle est

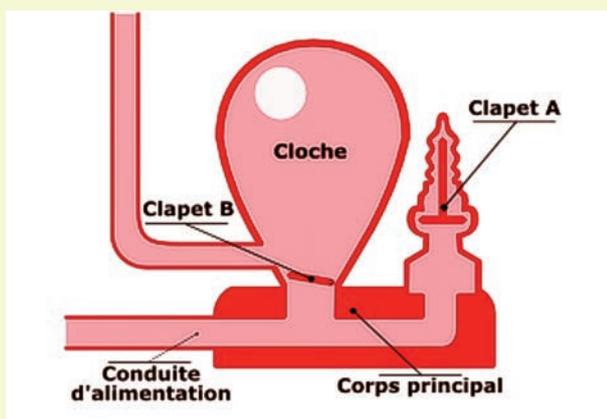


remplie d'air que l'on doit injecter régulièrement par un reniflard).

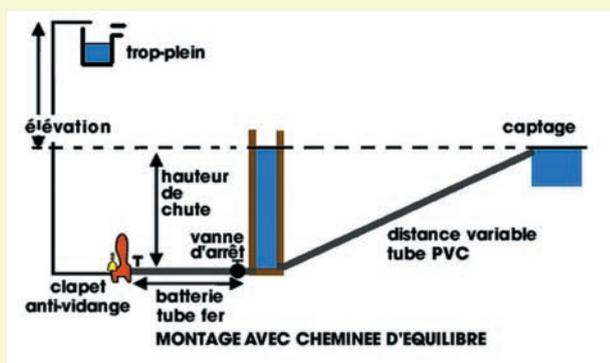
Cette surpression permet l'ouverture du clapet de refoulement (ou clapet anti-retour) : l'eau qui est dans le corps de la pompe passe dans le réservoir pneumatique. L'air contenu dans ce réservoir se comprime.

La pression dans le corps de la pompe diminue donc et le clapet de refoulement se referme sous la pression de l'air contenu dans le réservoir et le poids de l'eau. L'air comprimé dans le réservoir pneumatique permet de propulser une partie de l'eau contenue dans le réservoir dans la conduite de refoulement jusqu'à ce que les pressions de l'eau refoulée et celle du poids de l'eau et de la pression atmosphérique s'équilibrent. Ensuite le clapet de batterie s'ouvre de nouveau et le cycle recommence tant que la source d'alimentation n'est pas coupée.

Cette eau est refoulée vers le château d'eau (entre le bélier et le château d'eau il y a 500 mètres linéaires et un dénivelé de 50 mètres), il mesure 8 mètres de haut et se trouve à 83 mètres au-dessus de la mer). Il faut 5 kilos de pression au minimum au départ pour que l'eau puisse atteindre le réservoir. Il y a deux compartiments dans le château d'eau : le premier, dans le cône, se remplit d'abord, il fait 1200 litres ; quand il est plein, l'eau se déverse dans le second compartiment (1000 litres) qui se trouve dans le « pied ». Et du château d'eau partent les canalisations qui acheminent l'eau jusqu'aux bâtiments.



<http://docsmartinez.free.fr/dotclear/index.php?post/2006/07/22/59-le-belier-hydraulique>



<http://www.4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/jezainville/spip.php?article161>

L'avantage de ce système, c'est qu'il fonctionne sans aucune énergie sinon l'énergie cinétique de l'eau.

L'eau était de bonne qualité, très douce car elle était ferrugineuse, me dit Gillette, mais cette qualité était aussi un défaut, rétorque Guy, car le matériel s'abîmait vite, à cause de la corrosion.

Pourquoi avoir cessé de le faire fonctionner ?

Le débit n'était pas toujours suffisant et plus très sûr, et l'installation demandait quand même un certain entretien et, dans un sourire, Guy conclut en disant : ... et le propriétaire était plus fatigué que le matériel !

Merci à Gillette et à Guy pour leur accueil et pour toutes ces explications.

- Notes :
- 1- Le procédé est ancien, il a été inventé par Joseph-Michel Montgolfier, celui qui construisit la première montgolfière en 1782 avec son frère, Jacques-Étienne. Joseph Montgolfier eut l'idée en 1792, d'utiliser le phénomène du coup de bélier pour l'appliquer à un mécanisme simple pour le pompage de l'eau à destination de la papeterie familiale à Vidalon.
 - 2- La source, qui est actuellement recouverte de broussailles, était un ancien routoir à lîn.

Dominique Bourguès-Gestin



Langue Bretonne

Krenn-lavarioù Janine - les proverbes de Janine.

Tournons-nous vers nos voisins. De Saint-Jean d'abord :

Kentoc'h e vanko ar verc'h d'he mamm

Evit avel kornaoueg da Sant Yann.

Plutôt manquera la fille à sa mère

Que vent d'ouest à la Saint-Jean.

Ce qui est bien arrangeant pour le tantad !

Et puis, très utile pour savoir à qui l'on a affaire :

C'hwezh ar balan hag al lann

A deu deus merc'hed Sant Yann,

C'hwezh ar bomm hag ar fleur

A deu deus merc'hed Lanneur.

L'odeur du genêt et de l'ajonc

Accompagne les filles de Saint-Jean,

L'odeur de la menthe et des fleurs

Accompagne les filles de Lanneur.

Et quelle bonne odeur accompagnait les filles de Guimaëc ? Nul ne le sait...



Les Callouet

Les filles de Saint-jean...

L'objet mystérieux



Félicitations à Annie Séphaire qui a été la première à donner la bonne solution du n° 54 : il s'agit d'un torréfacteur à café qui se trouvait dans le magasin des soeurs Jacob à Guimaëc.

Deux photos du même objet, ouvert et fermé, pour vous aider à trouver le nom de l'objet du n° 55Et bien sûr, une entrée permanente au musée à gagner pour la première personne à donner la bonne réponse à la mairie.



HORIZONTALLEMENT

I – Lieu-dit à Guimaëc **II** – Dieu créateur d'énergie renouvelable. On ne lui écrit pas cette Lettre, on l'écoute dans son salon ! **III** – Elle peut se passer à l'Hôtel, à Dour Heol en Guimaëc ou être insolite. Ancêtre de la radiodiffusion. **IV** – Connue pour ses arènes et sa maison carrée. Initiales de l'auteur de la théorie de la relativité. **V** – Résine fétide. A bijoux... ou de verdure pour le moulin de Trobodec. **VI** – Une petite goutte dans ou après le café...avec modération !!! **VII** – A Guimaëc, son sourire est la cerise sur le gâteau. **VIII** – Sur une borne. Dans le vent. Commis voyageur. **IX** – Eclairci pour les carottes. Distançai. **X** - Travaillant dans les garages de Guimaëc.

VERTICALEMENT

1 – Lieu-dit à Guimaëc **2** – Cavalier de La Salle l'a explorée, La France l'a gouvernée, Napoléon l'a vendue. **3** – Complet pour le lait. Raccorder aux extrémités. **4** – Cité chère au copain Georges, d'abord. Mode de vente à Roscoff. **5** – Indique la matière. Un Allemand. **6** – Appelle la biche. Et la suite. A lui. **7** – Initiales du réalisateur des Tontons flingueurs. Stimuler. **8** – L'université technique dans le désordre. S'apprêta à tirer un deuxième coup. **9** – Test. Surtout entendu dès l'ouverture de la chasse. **10** – Se dit d'un mur qui divise l'intérieur d'un édifice (de). En fin de droit.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II					■					
III							■			
IV						■		■		
V				■	■					
VI									■	
VII										■
VIII			■			■				■
IX					■					
X		■								

SOLUTION DES MOTS CROISES N° 54

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	E	N	N	A	R	G	U	E	R
B	O	R	E	E	S	■	U	E	■	A
C	N	O	T	R	E	■	E	L	I	T
D	T	D	■	V	■	F	R	E	R	E
E	P	E	P	I	E	■	I	■	E	E
F	R	U	I	S	S	E	L	A	■	S
G	E	R	E	■	■	C	L	I	C	■
H	N	■	R	■	A	L	A	D	I	N
I	N	I	C	O	L	A	S	■	A	I
J	■	D	E	B	I	T	■	N	O	E

Le sudoku de Bernard

No 55 *Le nouveau sudoku de Bernard Daguet :*

5			3	8			2	6
							5	
		7		4	2		3	
		2		1				
7								3
				9		7		
	7		9	3		8		
	4							
1	9			7	8			5

Bernard Daguet, ancien professeur de mathématiques et passionné de sudoku, crée des grilles spécialement pour le bulletin. La « signature » se trouve dans les deux cases, en haut, à gauche : les deux premiers chiffres correspondent au numéro du bulletin ! Sauf pour le numéro 55 puisqu'il ne peut pas mettre deux 5 l'un à côté de l'autre...

solution du No 54

5	4	8	6	1	7	2	9	3
6	2	9	3	8	5	7	4	1
3	1	7	2	9	4	8	6	5
2	7	3	4	5	8	9	1	6
8	5	1	9	6	3	4	2	7
4	9	6	7	2	1	5	3	8
7	6	4	5	3	2	1	8	9
9	8	5	1	4	6	3	7	2
1	3	2	8	7	9	6	5	4

